



MAIRIE DE LOUVIGNÉ

INFOS.....



Aux côtés des maires de Babenhausen, Argentré et Louvigné, le groupe de travail du séjour des jeunes en juillet à BABENHAUSEN



Juillet 2004 - No. 13

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL 31/03/2004

LOTISSEMENT "Domaine de l'ÉTANG"

Le Conseil Municipal, après étude du coût de revient global, au vu de l'estimation du cabinet ZUBER, comprenant :

- achat du terrain
- honoraires des bureaux d'études
- viabilisation 1ère et 2ème phases

par 11 voix pour et une abstention

FIXE :

- le prix de vente du m² carré de terrain du lotissement du Domaine de l'Etang" à 40 € T.T.C. le m² (quarante euros).
- le dépôt de garantie à 800 €

CHARGE de la vente des parcelles l'Etude COLLET, notaire à ARGENTRE
 AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.
 La Commune s'assujettira à la T.V.A. pour cette opération.

COMMISSION DES FINANCES : Compte-rendu

Monsieur le Maire fait part à ses collègues que la commission des finances a établi une simulation des comptes de la commune de 2001 à 2006 inclus et vous les présente.

Un avis favorable a été donné pour le projet multisports et autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions près du conseil général

Le Conseil Municipal donne son accord pour la poursuite de ce projet.

COMMISSION VOIRIE : Compte-rendu

Monsieur Serge CRIBIER donne le compte rendu de la commission voirie suite aux réunions des 13, 19 et 30 mars 2004 :

- Enduits

Confirmation des enduits sur les C.R. des Grandes Roches - de la Durie - de la Petite Gaudinière et VC1 du Prieuré et C.R. de la Corbinière

- Élagage des haies

Le contrat étant arrivé à échéance un appel à la concurrence sera demandé auprès de trois entreprises : REMOND (Parné) - DUVAL (Bazougers) - DESHAIE (La Bazouge de Chéméré)

- Columbarium

Quatre entreprises ont été consultées, la commission propose de retenir les Établissements MARGUERITE de LAVAL pour l'achat et la pose de cav'urnes et d'une stèle au cimetière communal coté droit de l'entrée principale. Un règlement sera également proposé.

AFFAIRES DIVERSES

Adaptation du réseau d'électricité sur une voie publique existante : route de Bazougers

Le Conseil Municipal décide dans le cadre de la PVR d'engager la réalisation des travaux d'établissement du réseau d'électricité dont le coût s'élève à 8 525 € somme prise en charge par les deux acquéreurs.

Courrier de Monsieur LONGUEVRE N.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur LONGUEVRE Nicolas relatif à sa démission de Conseiller Municipal suite à sa mutation professionnelle. Monsieur le Préfet en sera informé.

Courrier de Mr et Mme VERON

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Mr et Mme VERON qui sollicite le changement du nom de leur lieu-dit "La Romance" au lieu de "Pen Kalet" Route de Parné.

Le Conseil Municipal accepte ce changement de nom.

Courrier "Club de l'Amitié" Monsieur MARTEAU André

Il est donné lecture d'un courrier remerciant la municipalité pour l'aménagement du terrain de boules et sollicitant sa mise à disposition tous les dimanches de 9 heures à 12 heures et ainsi que tous les jeudis pour le Club de l'Amitié.

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable à cette demande.

Mairie achat photocopieur

Monsieur le Maire fait part à ses collègues que 5 sociétés ont été sollicitées pour le photocopieur de la mairie. Il propose de retenir la Société TOUILLER de Saint Berthevin pour l'achat d'un photocopieur de marque SHARP.

Le Conseil Municipal donne son accord pour cette proposition.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL 25/05/2004**COMPTE ADMINISTRATIF 2003**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur CRIBIER Serge, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2003 dressé par Monsieur LE GALLIOT Jean-Bernard, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

section d'investissement déficit de 74 306,74 €
 section de fonctionnement excédent de 96 787,29 €
 soit un excédent global de 22 480,55 €

AFFECTATION DES RESULTATS 2003

Considérant le compte administratif 2003 voté préalablement fait apparaître :

- un excédent d'exploitation de : 96 787,29 €
- un déficit d'investissement de : 74 306,74 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- 74 306,74 € à l'investissement compte 1068
- 22 480,55 € sont repris au budget primitif 2004 en résultat reporté de la section de fonctionnement compte 002

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2003

Le Conseil Municipal

DÉCLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2003, par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

BUDGET PRIMITIF 2004**a - Projet multisports**

Monsieur Yves GENDRON informe ses collègues sur la formule retenue, à savoir :

Entreprise KOMPAN	38 882 € HT	46 502,87 € TTC
Entreprise SECHE Aménagement	7 625 € HT	9 120,22 € TTC

Soit un total de 46507,60 € HT 55 623,09 € TTC

Le Conseil Municipal accepte la proposition de la commission

b- emprunt sous forme d'ouverture de crédit de trésorerie

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du projet de contrat N° 80.0400249 établi par la Caisse d'Epargne des Pays de la Loire décide :

Article 1er : Pour financer un besoin ponctuel mais non certain, de trésorerie, la commune de LOUVIGNE contracte auprès de la Caisse d'Epargne des Pays de la Loire une ouverture de crédit de trésorerie avec les caractéristiques suivantes :

montant : 160 000 €
 durée : 12 mois
 taux : T4M
 marge : 0,19 %
 taux à ce jour : 2.252% (T4M d'avril 2004 soit 2,062 + 0,19)
 périodicité : trimestrielle
 - Frais de dossier néant
 - TEG : 2,2895 %

Article 2 : Monsieur Jean Bernard LE GALLIOT, Maire de LOUVIGNE est autorisé à signer le projet de contrat dont le texte est annexé à la présente délibération.

COMMISSION VOIRIE**A - cimetière communal**

Monsieur Serge CRIBIER informe qu'il a été posé 2 "cav'urnes" par les établissements MARGUERITE de Laval. Ces cav'urnes sont destinées au dépôt des cendres en cas d'incinération du défunt . Quant à la stèle il n'est pas urgent de l'installer pour l'instant.

b - Devis élagage des haies et broyage des bermes

Il est porté à la connaissance de l'assemblée que 3 entreprises ont été sollicitées pour les travaux d'élagage des haies et broyage des bermes. L'entreprise DUVAL de BAZOUGERS, moins disante a été retenue.

LOGEMENTS LOCATIFS attribution 2005

Monsieur Jean-Claude COQUELIN donne lecture de la lettre de Monsieur MEILHAC , "Logis familial Mayennais". Celui-ci sollicite que lui soient confiés les 4 logements locatifs attribués à la commune dans le cadre de l'aide à la pierre.

Après délibération et vote, le conseil municipal s'est prononcé favorablement, 12 voix pour et 2 voix contre, pour l'attribution des 4 logements locatifs au C.I.L.

Le Conseil Municipal décide également de s'inscrire pour une attribution en 2006.

AFFAIRES DIVERSES**a - Prix départemental fleurissement**

La Commune de LOUVIGNE s'est vu décerné un "prix départemental 1 pétale catégorie encouragement" pour le concours des villes et villages fleuris.

b - SIVU école de musique Maurice Ravel : délégué

En remplacement de Nicolas LONGUEVRE démissionnaire du Conseil Municipal, Madame Renée CHESNEAU est nommée titulaire et Madame Marie Ange GALOPIN suppléante.

c - L.G.V.

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Serge CRIBIER en tant que membre représentant la commune de LOUVIGNE pour constituer le groupe de travail chargé d'étudier les intérêts des expropriés.

d - P.L.U.

Monsieur le Maire rappelle la délibération du conseil municipal du 27 avril 2002, celle-ci prescrit l'établissement d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) sur l'ensemble du territoire communal conformément aux articles L.123-1 et suivants du code de l'urbanisme.

L'élaboration du P.L.U. répond à plusieurs objectifs :

- le P.O.S. date de 1983 et nécessite une réactualisation afin de :

- * orienter le développement urbain et démographique
- * favoriser un équilibre social de la commune
- * soutenir le maintien et l'accueil d'activités
- * préserver l'environnement et le patrimoine architectural et paysager
- * prévoir les futurs besoins en équipements d'intérêt collectif

Considérant que le Conseil municipal a régulièrement été informé de l'état d'avancement du dossier et des orientations choisies tant au niveau du zonage que du règlement s'appliquant à chaque zone.

Considérant qu'il y a eu débat au sein du Conseil Municipal à propos des grandes orientations du P.A.D.D.

Le Conseil Municipal donne une suite favorable à la poursuite du P.L.U.

e - La Maîtrise - route de Bazougers

- Monsieur et Madame HUCHEDE, se portant acquéreurs d'une partie de la parcelle n°355 au lieu-dit "La Maîtrise", route de Bazougers sollicitent l'autorisation de dénommer leur parcelle "Le Clos Fleuri"

- Monsieur et Madame LEROUGE, se portant acquéreurs d'une partie de la parcelle n° 355 au lieu dit "La Maîtrise" route de Bazougers sollicitent l'autorisation de dénommer leur parcelle "Le Sillon"

Le Conseil Municipal accepte ces 2 propositions à condition qu'y figure la mention "Route de Bazougers"

f - Z.A. de la Chauvinière

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le permis de construire pour un bâtiment de stockage a été déposé par les Ets GUY Michel.

g - Recensement général de la population 2005

Un recensement général de la population aura lieu début 2005.

h - Aménagement temps scolaire

Les Conseils municipaux des communes de LAVAL AGGLO se sont prononcés à une très forte majorité pour qu'un samedi sur deux soit "libéré".

Monsieur l'Inspecteur d'Académie nous informe que cette décision n'est pas en cohérence avec la charte des rythmes scolaires validés au Comité Départemental de l'éducation nationale du 21 mars 2003. Une réunion est prévue le 26 mai prochain.

i - Convention avec familles rurales

Monsieur le Maire expose qu'une convention doit intervenir avec Familles Rurales pour la gestion et l'organisation des centres de Loisirs et loisirs petites vacances des communes d'ARGENTRE - LOUVIGNE et SOULGE SUR OUETTE.

A cet effet il est proposé au Conseil Municipal la convention.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve cette convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

LA VIE

DES

ASSOCIATIONS



ECHANGE OFFICIEL
DU 20 AU 23 MAI 2004
&
SEJOUR DES JEUNES
DU 10 AU 17 JUILLET 2004

Depuis bientôt 12 ans, nous entretenons des relations de partenariat avec nos amis allemands de **BABENHAUSEN** (Souabe). Dans ce cadre, ce sont près de quatre-vingt dix Souabes, parmi lesquels de nombreux jeunes, qui ont été accueillis par des familles d'Argentré et Louvigné pendant le week-end de l'Ascension.

Les visiteurs ont été accueillis par leurs hôtes français à leur arrivée le jeudi midi pour le déjeuner. Dès le jeudi après-midi, une promenade au fil de la Mayenne leur a permis de découvrir un peu de l'histoire de la ville de LAVAL.

C'est sur le thème de l'**agriculture raisonnée** que se tenait la journée du vendredi. Une visite de la CODEMA (Coopérative de Déshydratation de la Mayenne) à Changé était tout d'abord proposée : l'utilisation et la valorisation du méthane pour déshydrater le fourrage des agriculteurs ont été expliquées ainsi que le principe de traitement des fourrages, les coûts de fonctionnement et les évolutions à venir de la CODEMA.

Ensuite, les participants se sont rendus au GAEC de la Voie Lactée à Saint-Berthevin pour une présentation de l'exploitation avec ses caractéristiques ; des informations ont été communiquées concernant l'alimentation des bovins sur l'année, les avantages et les limites dans l'utilisation des fourrages déshydratés, l'évolution des pratiques agricoles tant agronomiques qu'alimentaires et la conduite du troupeau.

L'après-midi, une conférence table ronde était organisée, au cours de laquelle les agriculteurs français et allemands ont pu échanger sur la protection et la maîtrise de l'environnement, l'agriculture raisonnée et le traitement des déchets. Les présentations des intervenants étaient réalisées simultanément sur des panneaux en français et en allemand. Se sont succédés à la tribune :

- Monsieur Plessis, membre du bureau de la Chambre d'Agriculture de la Mayenne, membre de la Chambre régionale : son exposé a porté sur la situation de la région dans le bilan environnemental et sur les actions concrètes mises en place par les organisations agricoles
- Monsieur Bordeau, ferme de rencontre FARRE, dont le but est d'exprimer au mieux le potentiel de son exploitation en y associant les notions d'environnement et de protection de l'écosystème, en exploitant les énergies renouvelables et en développant de la valeur ajoutée à travers des produits porteurs de cette image.

- Monsieur Deuil a ensuite présenté la politique préconisée en matière d'utilisation des produits phytosanitaires et les méthodes de traitement de cultures en corrélation avec le développement durable.

Le soir, les deux orchestres de l'école de musique d'Argentré et celui de Babenhausen se sont retrouvés pour un concert franco-allemand. L'orchestre d'Argentré, sous la direction de son chef, Christophe Turcant, a interprété plusieurs morceaux de son répertoire comme le masque de Zorro, la musique du film des 101 dalmatiens et un passage de la Symphonie jouée par l'orchestre du Titanic lors de son naufrage... Vivement applaudi, l'orchestre a laissé la place aux invités bavarois. Vêtus de leur costume traditionnel, ils ont interprété plusieurs morceaux rythmés, propres aux fêtes bavaroises.

Le samedi matin, une cérémonie s'est déroulée à Argentré pour le 12^e anniversaire du jumelage. En présence de Henri Houdouin, conseiller général, Colette Le Galliot, Beate Dorn et Anna Held, présidentes des comités de jumelage, et de nombreux habitants, les maires des 3 communes ont inauguré la rue de Babenhausen. Les musiciens souabes ont apporté leur contribution à cette manifestation. Christian Lefort s'est exprimé dans les termes suivants : « Nous avons voulu que ce lotissement soit tourné vers l'Europe avec, bien sûr, la rue de l'Europe, mais aussi une rue dédiée à notre jumelage, la rue de Babenhausen. Symboliquement, ce sont trois enfants qui partiront pour Babenhausen qui sont présents : Anaïs et Marine, ainsi que Corentin qui habite dans la rue de Babenhausen. Ils symbolisent l'avenir de notre jumelage, jumelage né en 1990 suite à un déplacement de l'école Saint Cyr, Sainte Julitte à Babenhausen. Théo Lehner, maire de Babenhausen, s'est félicité de cette initiative et a promis aux Français de « dédier le nom d'une place de Babenhausen à Argentré et Louvigné ».

Le samedi après-midi était consacré à des activités ludiques organisées conjointement par l'Association Animation d'Argentré et le Comité d'Animation de Louvigné. Ces deux associations ont fait preuve de beaucoup d'imagination pour créer des jeux mouillants, pleins de drôleries, assurant le spectacle ! Nous avons ainsi appris à glisser à plat ventre sur la plus grande longueur possible à l'aide de chambres à air de camion sur une bâche bien mouillée et bien savonnée... nous nous sommes faits très petits pour être les plus nombreux dans une R5, porteurs de ballons de baudruche remplis d'eau ne devant pas éclater... nous avons aussi dû deviner, rien qu'en touchant, ce qui se cachait dans certains récipients... Des gagnants ? oui, l'amitié, le bonheur de jouer comme des enfants tous ensemble, en se relaxant un maximum !

Pendant ce temps, certains ont pu visiter le centre de secours d'Argentré qui avait exposé son matériel et ses albums photos remplis de souvenirs ; d'autres ont pu se rendre compte de toute la richesse de la vie associative des communes d'Argentré et Louvigné. En effet, les associations et les écoles des deux communes avaient présenté toutes leurs activités sur des tableaux bilingues ou exposé leurs diverses réalisations.

Le samedi s'est terminé par la soirée officielle à laquelle était conviée toute la population. Au cours de cette soirée, les discours ont notamment porté sur l'avenir de notre jumelage et le rôle primordial que doivent y jouer de plus en plus les jeunes, le rapprochement entre peuples qui fera la réussite de l'Europe, maintenant qu'elle compte 25 pays, et garantira la paix.

Un hommage tout particulier a été rendu à Frank Röger, qui a décidé de laisser sa place d'animateur du Comité de Jumelage. De chaleureux remerciements lui ont été adressés pour son engagement, son investissement personnel qui ont permis que le jumelage connaisse la réussite que l'on sait. Bien sûr, des encouragements tout aussi chaleureux ont été formulés à l'intention de

Beate Dorn et Anna Held qui vont co-animer ce comité, sous la présidence de Monsieur Theo Lehner, Maire de Babenhausen.

Un sympathique petit-déjeuner en commun le dimanche matin réunissait invités bavaois et familles d'accueil avant le retour vers l'Allemagne. Les départs sont toujours difficiles, chargés d'émotion, de larmes et de pincements au cœur, du sentiment de manquer de temps, du regret de ne pouvoir échanger plus, faute de connaître la langue de l'Autre... Mais les regards et les silences savent faire comprendre à toutes et à tous que nous avons besoin de nous revoir !

Et maintenant, qu'allons-nous faire ??

Bien conscients que nous devons donner un nouvel élan à nos relations, nous organisons un séjour à BABENHAUSEN du 10 au 17 juillet 2004. Les municipalités et les enseignants de nos deux communes ont entrepris un travail de sensibilisation près des enfants et ce sont 31 jeunes de 10/11 ans des communes d'Argentré et Louvigné qui se sont inscrits. Ils seront encadrés par cinq accompagnateurs et hébergés à la « Jubi », style « auberge de jeunesse ».

Le groupe franco-allemand chargé de ce séjour a travaillé à l'élaboration du programme et la semaine ne sera pas trop longue pour toutes les activités proposées ! Ce seront de nombreuses découvertes, variées, insolites... En voici un petit aperçu :

- un jeu de piste pour faire connaissance avec la ville de Babenhausen,
- un petit peu d'initiation à la langue allemande à raison d'une demi-heure par jour,
- le quotidien des jeunes Bavarois en les accompagnant à l'école (visite des classes, introduction au système scolaire allemand, activités culturelles, artistiques et sportives, ...),
- la visite d'un musée et la cuisson de pain au four,
- la visite de Munich.

Notre fête nationale - qui se tiendra pendant ce séjour - ne peut pas être passée sous silence et nous fêterons le 14 juillet avec les correspondants allemands sur la Place du Jumelage à Babenhausen.

La génération pionnière de 1989 est très engagée dans ce séjour, tant à Babenhausen qu'à Argentré et Louvigné ; nul doute qu'elle saura motiver et dynamiser cette nouvelle génération ! Cet engagement a d'ailleurs été primé dernièrement par le Lion's club de Babenhausen. Un chèque de récompense a été remis à cette occasion et servira à financer un « petit plus » à Munich...

Un autre « petit plus » viendra s'ajouter à cela ! En effet, les enfants, avec les membres de l'Association des Parents d'Elèves de Louvigné, ont souhaité contribuer à la réalisation de ce projet en vendant des brioches vendéennes artisanales. Une belle réussite et un bien bel encouragement !

Pour conclure, il convient de remercier très sincèrement toutes celles et tous ceux qui s'engagent dans ces relations franco-allemandes, qu'il s'agisse des familles d'accueil, des municipalités, des membres du comité du jumelage et des associations. Leur engagement est source de motivation !
Merci du fond du cœur et Vive le jumelage !

Colette Le Galliot
Présidente

COMITÉ D'ANIMATION
DE LA COMMUNE DE LOUVIGNÉ



FETE COMMUNALE et FETE DE LA MUSIQUE, tel était le programme des 12 et 13 juin derniers !

Les classiques concours de pétanque et concours de belote se sont déroulés le samedi après-midi, attirant toujours de nombreux amateurs !



L'Ecole de musique du SIVU d'ARGENTRÉ - Ecole Maurice Ravel - est intervenue ensuite, sous la direction de Christophe TURCAN, au centre bourg, avec successivement l'ensemble de classes instrumentales, la chorale, l'orchestre juniors, l'orchestre d'harmonie et l'atelier jazz. Puis, les musiciens locaux ont pris la relève afin d'assurer une dernière partie de soirée bien agréable !



Une randonnée exceptionnelle était proposée le lendemain afin de découvrir LOUVIGNÉ comme nous ne l'avons jamais vu. Une promenade tout autour de notre commune, en 5 étapes successives mais totalement indépendantes, nous a conduits de la place des sports de Louvigné à Bécheveau, (route de la Doyère), à La Petite Cocherie (route de Parné), à la Petite Gaudinière (route de Bazougers), aux Arcis et retour au point de départ. Cette grande boucle de quelques 22 kilomètres, à travers champs ou le long de chemins inhabituels, a séduit tous les participants ! Il convient d'ajouter que cette marche n'aurait pas été possible sans l'autorisation des propriétaires des terres traversées et qu'ils sont allés bien au-delà, pour nous permettre une rando encore plus facile et agréable, en fauchant, coupant le courant électrique des clôtures... Le respect de la nature, côté randonneurs, s'est imposé de lui-même !



De chaleureux remerciements sont adressés à tous les acteurs de ces journées : leur participation pour certains, les préparations, démarches, autorisations, animations pour les autres !

Prochain rendez-vous le **SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2004** pour la traditionnelle **SOIREE CHOUROUTE** ; les billets seront mis en vente chez Colette BESCHER à partir du 20 août 2004 au prix de 14 € pour les adultes et 7 € pour les enfants de moins de 12 ans (possibilité d'assiette anglaise).



INFORMATIONS FLASH.....

Vous êtes propriétaire d'un logement, vous souhaitez y réaliser des travaux d'amélioration !

Depuis le 1^{er} janvier 2003, une Opération d'Amélioration de l'Habitat mise en place sur les 20 communes de Laval Agglomération jusqu'à fin 2005, permet aux propriétaires, sous certaines conditions, de bénéficier d'aides financières, de conseils techniques et architecturaux.

Ces aides sont accordées par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat et Laval Agglo

✓ Qui est concerné ?

.Votre résidence principale ou le logement que vous louez se situe dans un immeuble construit depuis plus de 15 ans.

.Vous êtes **propriétaires occupants** et vos ressources sont inférieures à un plafond, vous pouvez bénéficier de primes variant de 15 à 85 % du montant des travaux retenus suivant les situations.

.Vous êtes **propriétaires bailleurs** et vous souhaitez remettre aux normes votre patrimoine, les subventions dépendent du type de loyer choisi :

- 20% du montant des travaux retenus en loyer libre,
- 65% du montant des travaux retenus en loyer conventionné,
- 90% du montant des travaux retenus en loyer PST.

Les travaux pris en charge sont l'amélioration du confort et la remise en état de l'immeuble, le gros oeuvre (*les travaux de peinture de façade ne sont plus subventionnés*), les économies d'énergies, l'adaptation à un handicap, .

✓ Réduire les charges et consommations d'énergie

Vous souhaitez changer vos menuiseries pour les mettre en double vitrage, améliorer votre dispositif de chauffage, faire des travaux d'isolation ou bien installer une ventilation mécanique contrôlée, en plus des aides de l'ANAH vous pouvez bénéficier d'une prime pour les travaux d'économies d'énergies accordée par Laval Agglomération.

Des aides sont aussi accordées par l'ADEME et la Région pour l'installation de chauffe eau solaire et de systèmes solaires combinés (chauffage solaire de l'eau et de l'habitat).

Le Cabinet URBANiS chargé de l'information, du conseil et de l'aide au montage des dossiers, peut réaliser un bilan énergétique de votre logement. Ce bilan permettra de vous conseiller sur les travaux nécessaires afin de réduire vos factures d'énergie.

Une exposition sur les économies d'énergies est prévue en septembre prochain, pour tout renseignement appeler le 02 43 49 85 39.

Avant de commencer les travaux, contacter :

URBANiS (équipe d'animation)

Service Habitat-Logement Laval Agglomération
13, rue des Ruisseaux
B.P. 0809 - 53008 Laval Cedex



Permanences sur place :

Les mardis de 15h à 18h
Les jeudis de 10h à 13h

Tél : 02 43 49 85 39 - Fax : 02 43 49 46 99



Permanences téléphoniques :

Les lundis de 14h à 18h
Les mercredis de 8h30-12h30 à 14h-18h
Les vendredis de 8h30 à 12h30

12⁰ infos enfance-jeunesse

C'EST LES VACANCES !!!

du nouveau pour cet été !!



Si tu as moins de 12 ans,

le centre de loisirs intercommunal te propose des activités manuelles, des grands jeux, des mini-camps et des sorties. Tu peux t'inscrire à la journée avec un minimum de 3 jours par semaine ou à la demi-journée avec un minimum de 3 demi-journée par semaine. Ouvert du 5 au 30 juillet 2004 - à Argentré.

Pas de changement à la rentrée, le programme d'activités des petites vacances sera distribué à l'école environ 1 mois avant.

Si tu as plus de 12 ans, nous t'informons de la création d' **oxyjeunes**

Programme !!

 stages multisports sur 4 après-midi + 1 journée,

 animations ponctuelles telles que project' art, tatouage au henné, fusée à eau, création de tee-shirt, tir à l'arc, escalade, équitation , et des journées oxyjeunes, mixage, St Malo (baignade et shopping), trivial poursuite géant

 camp multisports à la Ferté Macé du 12 au 16 juillet

 soirées (mac-do ciné, bowling, danses africaines, karaoké...) mais aussi possibilité de venir au gymnase d'Argentré où tu peux retrouver tes copains pour faire du sport , écouter de la musique , discuter, faire des jeux de société (ouvert 2 ou 3 fois par semaine de 20h à 23h : les dates sont sur le programme, il est à la Mairie.)

il reste quelques places certains jours, viens nous rejoindre !!!
téléphone à Aline ou Katy si tu veux des renseignements.

Désormais, pour toutes les vacances scolaires, un programme sera fait uniquement avec les activités oxyjeunes (rien que les animations qui s'adressent aux + de 12 ans). Penses à passer en Mairie, à la poste ou à l'épicerie, le programme est prêt un mois avant les vacances !!

du 5 au 30 juillet 2004



Aline et Katy au 06.75.31.85.00

du lundi 9h au vendredi 12h30

E-MAIL : oxyjeunesse@yahoo.fr

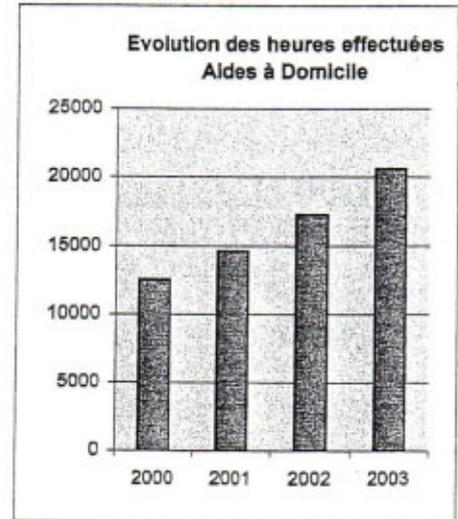
A.D.M.R.

AIDES A DOMICILE Personnes âgées-familles-handicapés -particuliers employeurs exercice 2003

Nombre d'heures effectuées

Argentré	6043 h	45 familles
Entrammes	4480 h	34 familles
Forcé	3239 h	18 familles
Louvigné	1749 h	17 familles
Parné sur Roc	2796 h	27 familles
Sougé sur Ouette	2281 h	21 familles

soit **20587 heures**
pour **162 familles**



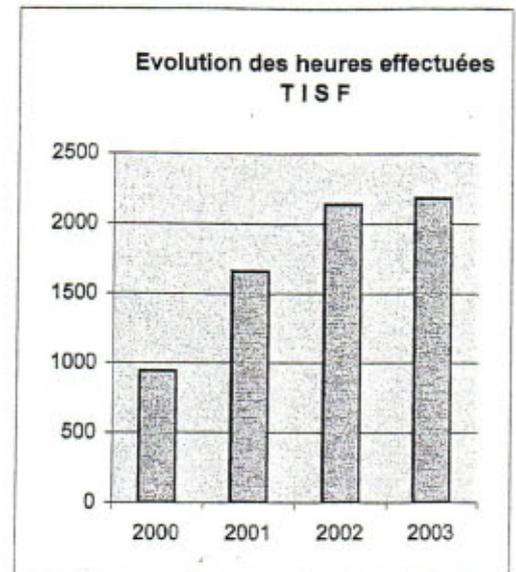
T. I. S. F.

Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale exercice 2003

Nombre d'heures effectuées

Argentré	702 h 75	7 familles
Entrammes	388 h 50	5 familles
Forcé	517 h 00	5 familles
Louvigné	22 h 00	2 familles
Parné sur Roc	506 h 00	2 familles
Sougé sur Ouette	42 h 50	3 familles

soit **2178 h 75**
pour **22 familles**



PERMANENCES

Un secrétariat est à votre disposition à ARGENTRE près de la Mairie
Les lundi – mardi et vendredi de 8 heures 30 à 12 heures
Et le jeudi après midi de 14 heures à 17 heures

CALENDRIER DES FETES

2004

<u>AOUT</u>	Mardi 31	: Bal Club de l'Amitié
<u>SEPTEMBRE</u>	Samedi 18	: Choucroute
<u>OCTOBRE</u>	Samedi 9	: Classes 4
	Samedi 16	: Soirée VTT
<u>NOVEMBRE</u>	Dimanche 14	: Bal Club de l'Amitié
	Samedi 20	: soirée A.P.E.
<u>DECEMBRE</u>	Samedi 18	: Animation Noël

VOUS AVEZ LA PAROLE

La Mairie s'efforce chaque jour d'améliorer votre environnement et la qualité de vie de votre commune. Elle travaille pour vous et a besoin de vos remarques et vos suggestions.

NOM : Prénom :

ADRESSE :

OBSERVATIONS :

.....

Ce coupon est à adresser : Mairie de LOUVIGNE.

FUTUR ESPACE MULTISPORTS

